

Convention du 28 janvier 1981 pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel

RS 0.235.1; RO 2002 2847

Champ d'application le 25 janvier 2012, complément¹

Etats parties	Ratification		Entrée en vigueur	
Azerbaïdjan*	3 mai	2010	1 ^{er} septembre	2010
Pays-Bas				
Partie caraïbe (Bonaire, Sint Eustatius et Saba)	10 octobre	2010	10 octobre	2010
Ukraine	30 septembre	2011	1 ^{er} janvier	2011

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations, à l'exception de celles de la Suisse, ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet du Conseil de l'Europe: <http://conventions.coe.int> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 2002 2858, 2004 4133, 2006 2115 et 2009 3193.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

